

Toulouse le 14 novembre 2022



Objet : Actualités Sociales

JAMA Psychiatrie 29 octobre 2022 : Chez les plus âgées, « une routine d'activité » permet de maintenir avec l'âge une meilleure santé cognitive. Un programme régulier d'activités, même répétitives, aide les personnes âgées à rester actives tout au long de la journée. L'équipe d'épidémiologistes et de psychiatres de l'Université de Pittsburg montre que les personnes âgées qui suivent des routines d'activités régulières sont plus heureuses et résistent mieux aux tests cognitifs.

Docteur Stephen Nagula : « améliorer volontairement sa routine quotidienne permet d'améliorer sa santé, son bien-être et sa qualité de vie ».

Les Echos 1er novembre 2021 : Le gouvernement propose de revoir le système du compte professionnel de prévention pour donner davantage de perspectives aux salariés exerçant leur métier dans des conditions difficiles. L'outil clé de prise en compte « de l'usure professionnelle qu'est le C2P (Compte Professionnel de Prévention) devra être adapté avec le décalage de l'âge de départ à la retraite.

Zero News.fr 10 novembre 2022 : Un article de François Ecalle sur le site de Capital, en mesure les enjeux de la réforme des retraites. Les comptes vont être rééquilibrés, et peut être excédentaires sur le long terme. Il s'agit d'augmenter le nombre de personnes dans la vie active et la baisse du chômage, en reculant l'âge de départ. Cette croissance souhaitée de l'emploi augmenterait les recettes fiscales et les cotisations sociales. Sur le long terme, la réforme pourrait diminuer le déficit public de 0,9 point de PIB.

V du N 12 novembre 2022 : Les directives anticipées que chacun peut rédiger, sont un document dans lequel une personne dit à quel point elle souhaite être maintenue en vie, au cas où elle se trouverait dans l'incapacité d'exprimer un choix. Peu de Français y ont recours alors qu'il s'agit d'un outil important pour orienter l'action du médecin. Mais le Conseil Constitutionnel a confirmé qu'un médecin peut, quand le cas d'un patient est jugé désespéré, écarter les indications données au préalable par celui-ci. Cette situation est prévue par la loi de 2016 qui donne aux médecins le droit de choisir « in fine ». En effet les directives ne s'appliquent plus si elles apparaissent « inappropriées ou non conforme à la situation médicale du patient ». La loi vise ainsi à « assurer la sauvegarde de la dignité des personnes en fin de vie ».

Capital.fr 12 novembre 2022 : La Caisse des Dépôts vient de publier une étude sur la mobilité des seniors. Elle met en avant les déménagements des plus de 85 ans qui peuvent être amenés à quitter leur département pour trouver des places en EHPAD.

Money Vox 10 novembre 2022 : Les personnes âgées de 55 à 64 ans sont nombreuses à déménager hors agglomérations, une tendance qui augmente avec le

niveau de diplôme et tout particulièrement en région parisienne. Selon Ronan Mathieu, auteur d'une étude de la caisse de Dépôts et Consignation, « des gens habitant dans de grandes agglomérations quand ils travaillent encore, tendent à aller vers des communes moins denses quand ils arrivent à la retraite ».

La Dépêche 14 novembre 2022 : La nouvelle direction du groupe ORPEA présente demain son plan de transformation afin de tourner la page du scandale des maltraitances dans les maisons de retraite.